

Formation « Nouveaux experts »

Programme du 5 octobre 2018 :

1. Présentation succincte
2. L'organisation de la justice en France
3. Le statut et la déontologie de l'expert judiciaire
4. Les obligations de l'expert judiciaire
5. La responsabilité de l'expert judiciaire
6. La compagnie des experts judiciaires et le CNCEJ
7. Les règles essentielles de procédure civile
8. Le déroulement d'une expertise de la nomination à la taxation de la rémunération et au recouvrement
9. Les dossiers de l'expert et la méthodologie
10. Synthèse et questions pratiques des experts.

Organisation :

- **Lieu :** Site de l'AGROPOLE Salle n° 1 (face à l'accueil)
- **Horaire :** vendredi 5 octobre 2018 à 14 h 30 (signature feuille de présence à 14h15)
- **Durée :** 3 heures
- **Prix :** 50 € pour les membres d'une compagnie d'experts (75 € pour les non membres).
- **Nombre de places limité.**

Animateurs :

- **Mme Laurence VALAY, expert de justice, Administrateur de CEJA**
- **Alain PECLOSE, expert de justice, Vice-président CEJA pour le Gers**

Pour tout renseignement complémentaire, merci de nous adresser un courriel à contact@cej-agen.fr